

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/10/2024 - B2024/049834 - 1996 B 03035 - 409 714 474 - DEMATHIEU BARD
BATIMENT SUD-EST

COPIE CERTIFIÉE
CONFORMEFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 16 Rue du 8 mai 1945 69100 VILLEURBANNE Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 0 9 7 1 4 4 7 4 0 0 0 4 9Néant *

				Exercice N clos le, 31/12/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 520	1 828
		Fonds commercial (1)	AH	AI		30 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	220 183	730 085
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	126 553	58 553
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	225 159	549 135
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		15
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		31 067
TOTAL (II)		BJ	BK	573 416	1 400 686	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		330 597
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		124 669
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	20 954	35 609 754
		Autres créances (3)	BZ	CA		4 942 214
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		19 670 974
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		34 416
TOTAL (III)		CJ	CK	20 954	60 712 628	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	62 707 685	1A	594 370	62 113 315
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3 000 000.....)	DA		3 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		167 111
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		1 652 906
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		556 763
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		2 607 650
	Provisions pour charges	DQ		112 929
	TOTAL (III)	DR		2 720 580
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		300
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		7 692 215
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		28 379 863
	Dettes fiscales et sociales	DY		11 387 328
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		1 080
	Autres dettes	EA		2 955 389
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		3 599 776
	TOTAL (IV)	EC		54 015 953
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		62 113 315
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		46 323 738	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		300	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST										Néant <input type="checkbox"/> *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC								
	Production vendue	biens *	FD	9 425	FE		FF	9 425							
		services *	FG	101 806 873	FH		FI	101 806 873							
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	101 816 298	FK		FL	101 816 298							
	Production stockée*						FM	(15 743)							
	Production immobilisée*						FN								
	Subventions d'exploitation						FO	64 597							
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	1 417 610							
	Autres produits (1) (11)						FQ	44 028							
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	103 326 791			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS								
	Variation de stock (marchandises)*						FT								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	7 409 718							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	142							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	78 939 221							
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	663 311							
	Salaires et traitements*						FY	10 012 675							
	Charges sociales (10)						FZ	4 597 247							
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)	HS			GA	255 437							
			- dotations aux provisions*			GB									
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	16 879								
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	953 817								
Autres charges (12)						GE	477 978								
Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	103 326 430				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	361				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH								
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI								
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK								
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	770 709							
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM								
	Différences positives de change						GN								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO								
Total des produits financiers (V)										GP	770 709				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ								
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	46 702							
	Différences négatives de change						GS								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT								
Total des charges financières (VI)										GU	46 702				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	724 007				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	724 368				

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 402	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	3 979	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 381	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(5 381)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	42 309	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	119 915	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	104 097 501	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	103 540 738	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	556 763
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	711 227
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	21 949
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	306 778
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	458 131
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités sur marchés			113		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			1 288		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			3 979		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Identification de l'entreprise

Désignation de la société : SAS DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 62 113 315 euros.
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 556 763 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2018-01 du 28 avril 2018 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

La société n'a pas eu à prendre d'option concernant :

- la comptabilisation ou non en charges ou le rattachement au coût d'acquisition de l'immobilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais liés à celle-ci.
- l'incorporation ou non des intérêts liés à l'acquisition d'immobilisations.
- la société n'a pas identifié d'immobilisations décomposables dont la valeur unitaire du ou des composants soit significative par rapport à la valeur globale de la structure.

La valeur amortissable d'un actif n'a pas été diminuée de sa valeur résiduelle dès lors que celle-ci n'était pas significative ou mesurable.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de l'immobilisation.

- * Concessions et Brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

Dépréciations

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié à la clôture de l'exercice. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été mis en oeuvre.

Stocks

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués sur la base de leur prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les stocks d'études sur les chantiers obtenus sont comptabilisés en en-cours de production de services.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Trésorerie

Afin d'optimiser les placements financiers au niveau du groupe Demathieu Bard, il existe une convention de gestion centralisée de trésorerie.

Au 31 décembre 2023, l'avance de trésorerie effectuée par la société DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST au groupe s'élève à 18 424 000 euros.

Au 31 décembre 2022, l'avance de trésorerie effectuée par la société DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST au groupe s'élève à 6 254 000 euros.

Cette avance étant immédiatement exigible, elle figure en 2023 dans le poste "Disponibilités" du bilan.

En 2022, l'avance de trésorerie était comptabilisée dans le poste "Autres créances".

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées dès lors qu'il apparaît une augmentation du passif externe précise quant à son objet mais dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

L'évaluation des provisions pour risques est réalisée en fonction de la meilleure estimation de la sortie probable de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation ayant généré l'existence de la provision.

Sociétés en participation

Une partie de nos activités est exercée en coopération avec d'autres partenaires dans le cadre de sociétés en participation. Les résultats et les valeurs actives et passives des SEP dont nous sommes associés sont repris dans les comptes de la société DB Bâtiment Sud-Est pour des montants proportionnels à la participation détenue, tant pour les SEP dont nous assurons la gestion que pour les SEP gérées par d'autres associés.

Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice

Les opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice sont traitées selon la méthode de l'avancement des travaux, conformément à l'avis 99-10 du Conseil National de la Comptabilité relatifs aux contrats à long terme.

L'avancement est estimé au moyen d'un suivi budgétaire fiable, prenant en considération les différents aléas qui peuvent être rencontrés sur les chantiers.

Pertes à terminaison en cas de contrat déficitaire

Dans le cadre des contrats à long terme, une provision est constatée à la clôture de l'exercice dès lors que la survenance d'une perte à terminaison apparaît comme probable en cas de contrat déficitaire. La perte est provisionnée en totalité quel que soit le degré d'avancement des travaux.

Règles et méthodes comptables

Pénalités de retard de marché

Depuis l'exercice 2021, la société DB Bâtiment Sud-Est a adopté la position de la CNCC sur la comptabilisation des pénalités de retard sur les marchés de construction.

Ces pénalités sont inhérentes à l'activité courante de l'entité et ne sont pas liées à un événement majeur et inhabituel. Elles sont donc désormais classées en résultat d'exploitation et non en résultat exceptionnel.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Faits marquants de l'exercice

La société DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST a acquis le fonds de commerce de l'agence d'Aix en Provence appartenant à la société DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION.

Etendue géographique des activités

Les comptes de la société expriment les résultats de notre activité de bâtiment exercée :
- sur le territoire français, et plus particulièrement dans la région de Sud Est.

Liens avec l'environnement

Consciente de ses devoirs environnementaux, la société DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST veille à appliquer scrupuleusement la législation en vigueur pour tout ce qui touche à ce domaine.

Risques climatiques

Le groupe DEMATHIEU BARD a adhéré au Global Compact des Nations Unies en décembre 2017 et a présenté sa première communication sur le progrès (COP) en février 2019. La politique développement durable de DEMATHIEU BARD adoptée en 2023 repose sur quatre piliers :

- Réduire son empreinte écologique, c'est-à-dire empreinte carbone et environnementale.
- Développer la construction durable, à travers la conception responsable et l'innovation durable.
- Affirmer ses valeurs RSE à travers sa politique RH, des achats responsables, la prévention et la sécurité, l'éthique et la conformité.
- Contribuer au développement des territoires en animant le dialogue avec les parties prenantes.

La charte environnementale adoptée par le Groupe rappelle que celui-ci est conscient des indispensables évolutions que la lutte contre le changement climatique implique. Dans ses activités, DEMATHIEU BARD et ses filiales s'engagent à mettre en œuvre les outils nécessaires à l'atteinte des plus hauts standards environnementaux en matière de préservation des ressources naturelles, de consommation énergétique et de gestion des déchets. Les objectifs assignés aux bureaux d'étude intégrés ou extérieurs comportent l'obligation d'optimiser la performance énergétique des bâtiments et de limiter l'empreinte environnementale des ouvrages, au-delà même des réquisitions des cahiers des charges établies par les clients.

En 2021, pour mémoire, le Groupe a franchi une étape dans l'optimisation de ses performances énergétiques sur ses chantiers et dans ses agences, grâce au déploiement d'un outil de supervision des consommations d'énergie en France et au Luxembourg. Un suivi mensuel des données de consommation de carburants, d'énergie ainsi que la consommation d'eau pour chaque entité permet de prendre des actions d'optimisation.

En 2023, DEMATHIEU BARD a conservé la médaille d'or pour sa performance RSE. La plateforme de notation ECOVADIS a attribué à notre groupe le score de 74/100. La médaille d'or est attribuée aux entreprises évaluées figurant dans le top 5% d'entre elles, sur 4 critères : les préoccupations environnementales, la politique de Ressources Humaines, de formation et de sécurité, l'éthique ainsi que la mise en place d'une stratégie d'achats responsables.

DEMATHIEU BARD travaille sur les futures exigences réglementaires européennes en se faisant accompagner par des experts externes dans le but de construire un reporting carbone de ses activités et de mettre en place les éléments de la taxonomie verte.

A la clôture 2023, la société n'identifie pas de risques climatiques susceptibles d'impacter significativement la valeur comptable de ses actifs.

Appartenance à un groupe fiscalement intégré

Depuis le 1er janvier 2018, un groupe d'intégration fiscale a été créé avec DBH4 comme société tête de groupe.

La société DBH4, société mère détenant directement ou indirectement 95% au moins du capital des filiales a été instituée société tête de groupe et s'est constituée auprès de l'administration fiscale seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles de l'ensemble du groupe.

Faits caractéristiques

Les charges d'impôts sont supportées par chaque société membre du groupe comme en l'absence d'intégration. En cas de déficit pendant la période d'intégration fiscale, les filiales reçoivent à titre définitif de la société mère une somme égale à l'économie, immédiate et potentielle, procurée à cette dernière sur le montant de sa contribution par la prise en compte de ce déficit.

Conflit entre la Russie et l'Ukraine

Les conséquences financières directes du conflit entre la Russie et l'Ukraine sont limitées pour le groupe DEMATHIEU BARD, son exposition à ces deux pays n'étant pas significative.

Environnement économique

Le contexte macro-économique inflationniste et incertain rend le groupe DEMATHIEU BARD particulièrement attentif sur les impacts que peuvent avoir les augmentations de prix des matières premières, la hausse des coûts de l'énergie, les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement des matériaux mais également sur la hausse des taux d'intérêts.

Evènements postérieurs

Depuis le 31 décembre 2023, date de clôture de l'exercice, aucun événement significatif n'est à signaler.

Etat de l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial		30 000		30 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 349		3 349
Immobilisations incorporelles		33 349		33 350
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	906 191	44 078		950 269
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	184 644	7 394	6 931	185 107
- Installations générales, agencements - Matériel de bureau et informatique, mobilier	753 515	20 780		774 295
Immobilisations corporelles	1 844 351	72 251	6 931	1 909 671
- Participations évaluées par mise en				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	5 870	25 277	79	31 068
Immobilisations financières	5 885	25 277	79	31 083
ACTIF IMMOBILISE	1 850 236	130 878	7 010	1 974 103

Etat des amortissements

Amortissements des immobilisations

Cadre A : Situations et mouvements de l'exercice

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 521		1 521
Immobilisations incorporelles		1 521		1 521
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	107 026	113 157		220 183
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 918	30 588	2 952	126 554
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 987	110 172		225 159
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	320 931	253 917	2 952	571 896
ACTIF IMMOBILISE	320 931	255 438	2 952	573 417

Cadre B : Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dot. diff. de durée	Dot. mod dégressif	Dot. am. fisc. exc.	Rep. diff. de durée	Rep. mod dégressif	Rep. am. fisc. exc.	Mouv. net am. fin ex
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement/dév. (I)							
Autres immo. incorp. (II)							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Install. techniques, matériel et outilla							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique ,							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Frais S/titres participation (IV)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

Etat des amortissements

Cadre C : Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Mt. net début d'ex	Augmentation	Dot ex. aux amort	Mt. net fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	1 856 008	528 916	710 702		1 674 222
Garanties données aux clients	579 786	286 753	43 110		823 429
Pertes sur marchés à terme	127 000	46 000	63 000		110 000
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	308 228	92 148	287 446		112 930
Total	2 871 022	953 817	1 104 259		2 720 580
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		953 817	1 104 259		
Financières					
Exceptionnelles					

Etat des provisions et dépréciations

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	2 871 022	953 817	1 104 259	2 720 580
Provisions pour dépréciation	10 648	16 880	6 573	20 954
Total	2 881 670	970 697	1 110 832	2 741 534

Etat échéances créances et dettes

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 068		31 068
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	35 630 709	35 630 709	
Autres	4 942 215	4 942 215	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 417	34 417	
Total	40 638 408	40 607 340	31 068
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Etat échéances créances et dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	300	300		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 379 864	28 379 864		
Dettes fiscales et sociales	11 387 329	11 387 329		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 080	1 080		
Autres dettes (**)	2 955 389	2 955 389		
Produits constatés d'avance	3 599 776	3 599 776		
Total	46 323 738	46 323 738		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Produits à recevoir

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT.A ETABLIR	11 225 427
CLIENTS FAE GROUPE	2 225 177
CLIENTS FAE CONSO SEP	401 799
FOURNIS.AVOIRS A RECEVOIR	608 644
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	6 911
AUTRES CREANCES FISCALES SEP	300 532
CRED.DEBIT.DIV.PR A RECEV	12 522
Total	14 781 011



YZICO
conseil & expertise

Charges à payer

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	4 489 718
FNP GROUPE	628 468
FNP SOUS TRAITANT	7 237 575
FNP CONSO SEP	131 452
PROV.PARTICIP.SALARIES	42 309
CHARGES A PAYER	395 133
PROVISION 13E MOIS	55 156
PROVISION PRIMES RTT	14 115
ORG.SOC.AUTRES CH.A PAYER	260 066
PROVISION CHARGES 13E MOIS	41 257
PROVISION CHARGES RTT	10 586
ETAT AUTRES CH.A PAYER	161 413
CRED.DEBIT.DIV.CH.A PAYER	130 227
Total	13 597 476



YZICO
conseil & expertise

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.D AVANCE	34 417		
Total	34 417		



YZICO
conseil & expertise

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	3 013 206		
PCA GROUPE	586 570		
Total	3 599 776		

Composition du capital social

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 3 000 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	300,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	300,00

Variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	3 000 000,00				3 000 000,00
Réserve légale	100 000,00	67 111,20	67 111,20		167 111,20
Réserves générales	1 397 793,98	255 112,90	255 112,90		1 652 906,88
Résultat de l'exercice	1 342 224,10	-1 342 224,10	556 763,05	1 342 224,10	556 763,05
<i>Dividendes</i>		<i>1 020 000,00</i>			
Total Capitaux Propres	5 840 018,08		878 987,15	1 342 224,10	5 376 781,13

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	724 368	185 212	539 156
+ Résultat exceptionnel	-5 381	-1 023	-4 358
- Participations des salariés	42 309	64 274	-21 965
Résultat comptable	676 678	119 915	556 763
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Répartition du Chiffre d'Affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits résiduels	9 425,64		9 425,64
Travaux	96 933 007,41		96 933 007,41
Prestations de services	4 130 505,22		4 130 505,22
Produits des activités annexes	743 360,37		743 360,37
TOTAL	101 816 298,64		101 816 298,64

Dettes garanties par des sûretés réelles

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	
Emprunts et dettes divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	

Néant.

Accrois.et allègem.dette future d'impôts

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	201 742
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	201 742
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	50 436
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Rémunération des dirigeants

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Somme non mentionnée car elle conduirait à faire état de salaires individualisés.

Effectif moyen

Effectif

Effectif moyen du personnel : 198 personnes.

	Personnel salaré
Cadres	100
Agents de maîtrise et techniciens	37
Employés	
Ouvriers	61
Total	198

Identité de la société mère - consolidante

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
DB H4	SAS	86 970 973 euros	17 rue Venizélos 57950 Montigny-les Metz

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.22 %
- Taux de croissance des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 66 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2017-2019
- Départ volontaire des salariés
- Rotation forte de l'effectif

La dette actuarielle en matière d'indemnités de fin de carrière pour les salariés peut être déterminée selon la méthode des « unités de crédit projetées » ou « crédits projetés » (conformément à l'IAS19).

La recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, s'applique pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises.

Fin 2021, l'ANC a modifié cette recommandation en introduisant un choix de méthodes pour la répartition des droits à prestation pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

Le groupe DEMATHIEU BARD retient la méthode de l'ANC 2021 pour évaluer ses engagements de retraite.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées au 31 décembre 2023 : 277 052 euros

Résultats des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
Nombre d'actions ordinaires	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	57 434 537,74	61 478 032,85	109 302 400,62	101 927 642,59	101 816 298,64
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	2 332 005,14	2 176 171,37	4 588 270,83	2 446 025,86	834 289,47
Impôts sur les bénéfices	531 715,00	682 366,00	819 525,00	427 993,00	119 915,00
Participation des salariés	234 927,00	307 780,00	413 337,00	257 099,00	42 309,02
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 202 819,27	1 464 693,01	2 064 002,01	1 342 224,10	556 763,05
Résultat distribué	900 000,00	1 450 000,00	1 000 000,00	1 020 000,00	450 000,00
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	156,54	118,60	335,54	176,09	67,21
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	120,28	146,47	206,40	134,22	55,68
Dividende distribué	90,00	145,00	100,00	102,00	45,00
Personnel					
Effectif salariés	112	139	139	161	198
Montant de la masse salariale	5 078 872,81	5 390 791,00	6 662 047,36	7 399 702,42	10 012 675,07
Montant des sommes versées en avantages sociaux	2 175 438,89	2 389 477,21	2 908 104,77	3 213 629,77	4 597 247,80

DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000 000 euros
Siège social : 16, rue du 8 mai 1945
69100 VILLEURBANNE

RCS LYON 409 714 474

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 11 JUIN 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **556 763,05 €** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	556 763,05 €
A la dotation du compte « Réserve légale » A hauteur de 5% du résultat, soit Qui s'élève ainsi à 194 949,35 € ,	27 838,15 €
A titre de dividendes à l'associée unique Soit 45 € par action,	450 000,00 €
Et le solde, soit Au poste « Autres Réserves » Qui s'élève ainsi à 1 731 831,78 € .	78 924,90 €

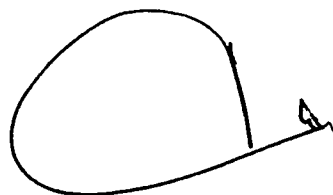
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

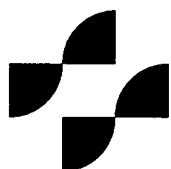
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à **450 000 €**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, l'associée unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDES	ELIGIBLES A LA REFACTION 40 %	NON ELIGIBLES A LA REFACTION
31/12/2020	1 450 000 €	-	1 450 000 €
31/12/2021	1 000 000 €	-	1 000 000 €
31/12/2022	1 020 000 €	-	1 020 000 €

Certifié conforme
La Présidente
Pour la société DBH4
Monsieur Eric BLANC





SECEF

DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST

SASU au capital de 3 000 000 €

Siège social : 16 Rue du 8 Mai 1945 - 69100 VILLEURBANNE

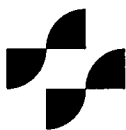
RCS Lyon B 409 714 474

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Nos bureaux : 3 Rue de Turique, 54000 **Nancy** (03 83 98 65 25) | 1 Rue Saint Laurent, 54700 **Pont-A-Mousson** (03 83 81 07 73) |
16 Av. Sébastopol, 57070 **Metz** (03 87 30 24 75) | secef@secef.fr | Retrouvez nous avec toute l'actualité sur www.secef.fr

SECEF | 3 Rue de Turique, 54000 Nancy | SARL au capital de 1.000.000 Euros | SIREN 759 800 451 RCS Nancy | Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Grand Est | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est | Inscrite sur la liste des Experts Judiciaires près la Cour d'Appel de Nancy
Membre du groupement **Absoluce** en France et **INAA** à l'international (International Association of independant Accounting firms)



DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST

SASU au capital de 3 000 000 €

Siège social : 16 Rue du 8 Mai 1945 - 69100 VILLEURBANNE

RCS Lyon B 409 714 474

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Associé Unique de la société DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

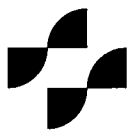
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables – Trésorerie » de l'annexe des comptes annuels concernant « l'avance de trésorerie effectuée par la société DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD EST au groupe ». Cette avance étant immédiatement exigible, elle figure en 2023 dans le poste « disponibilités » alors qu'elle était comptabilisée en « autres créances » en 2022.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les provisions figurant au bilan ont été évaluées conformément à la note « règles et méthodes comptables – provisions pour risques et charges » décrite dans l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est notamment fondée sur l'examen de la situation et des hypothèses qui sous-tendent leur évaluation.
- Comme indiqué dans la note « règles et méthodes comptables – contrats à long terme » de l'annexe, la société comptabilise les contrats de construction selon la méthode de l'avancement, consistant à fonder les résultats à l'avancement sur des estimations des résultats à terminaison. Nos travaux ont notamment consisté à prendre connaissance des procédures de contrôle interne associées et à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations des résultats à l'avancement qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

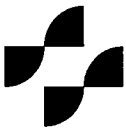
Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

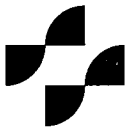
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son



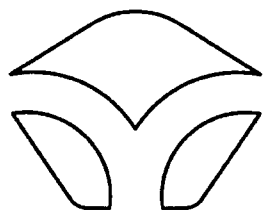
rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 25 Avril 2024

Le Commissaire aux comptes
SECEF

Alain MIGOT



YZICO

conseil & expertise

COMPTES ANNUELS

2023

SAS DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST

16 Rue du 8 mai 1945

69100 VILLEURBANNE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

YZICO VERDUN - Actipole Verdun Sud - 1 rue Daniel Mornet - BP 70057 - 55100 Verdun

Tél. 03 29 86 01 90 - Courriel : verdun@yzico.fr - Site Internet : www.yzico.fr

SAS au capital de 17 517 000,00 € - inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables du Grand Est et de l'Île-de-France.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est - SIREN N°790 659 098 RCS Nancy - TVA intracommunautaire FR 28 790 659 098

COMPTES ANNUELS

2023

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 349	1 521	1 829	
Fonds commercial	30 000		30 000	
Immobilisations corporelles				
Constructions	950 269	220 183	730 086	799 165
Installations techniques, matériel et outilla	185 107	126 554	58 553	85 727
Autres immobilisations corporelles	774 295	225 159	549 136	638 528
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Autres immobilisations financières	31 068		31 068	5 870
Total	1 974 103	573 417	1 400 687	1 529 305
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
En cours de production de services	330 598		330 598	346 341
Créances				
Clients et comptes rattachés	35 630 709	20 954	35 609 755	27 944 954
Fournisseurs débiteurs	898 827		898 827	441 583
Etat	3 572		3 572	138
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 354 981		3 354 981	2 723 810
Autres créances	684 834		684 834	7 331 499
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	124 670		124 670	24 944
Disponibilités	19 670 975		19 670 975	16 863 628
Charges constatées d'avance	34 417		34 417	33 304
Total	60 733 583	20 954	60 712 628	55 710 202
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	62 707 686	594 371	62 113 315	57 239 507



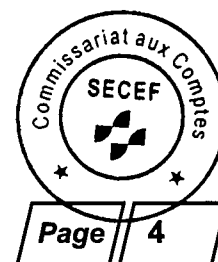
Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 000 000	3 000 000
Réserve légale	167 111	100 000
Autres réserves	1 652 907	1 397 794
Résultat de l'exercice	556 763	1 342 224
Total	5 376 781	5 840 018
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2 607 651	2 562 794
Provisions pour charges	112 930	308 228
Total	2 720 580	2 871 022
*DETTES		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	300	18 387
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	300	18 387
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 692 216	8 517 780
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 379 864	23 820 700
<i>Personnel</i>	979 103	983 106
<i>Organismes sociaux</i>	1 780 823	1 319 256
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	8 352 620	6 514 440
<i>Autres dettes</i>	274 783	228 786
Dettes fiscales et sociales	11 387 329	9 045 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 080	28 888
Autres dettes	2 955 389	3 021 194
Produits constatés d'avance	3 599 776	4 075 929
Total	54 015 954	48 528 467
TOTAL PASSIF	62 113 315	57 239 507



Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	101 816 299	100,00	101 927 643	100,00	-111 344	-0,11
CHIFFRE D'AFFAIRES	101 816 299	100,00	101 927 643	100,00	-111 344	-0,11
Production stockée	-15 744	-0,02	11 452	0,01	-27 195	-237,48
Total	101 800 555	99,98	101 939 094	100,01	-138 539	-0,14
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de matières premières	7 409 718	7,28	7 563 613	7,42	-153 895	-2,03
Var. Stock de matières premières	143		786 208	0,77	-786 065	-99,98
Total	7 409 861	7,28	8 349 822	8,19	-939 961	-11,26
MARGE SUR M/SES ET MAT	94 390 694	92,71	93 589 273	91,82	801 421	0,86
PRODUITS						
Subventions d'exploitation	64 598	0,06	30 807	0,03	33 791	109,69
Autres produits	1 461 639	1,44	1 971 148	1,93	-509 509	-25,85
Total	1 526 236	1,50	2 001 955	1,96	-475 718	-23,76
CHARGES						
Autres achats et charges externes	78 939 222	77,53	80 451 788	78,93	-1 512 566	-1,88
Impôts, taxes et versements assimilés	663 312	0,65	820 480	0,80	-157 168	-19,16
Salaires et Traitements	10 012 675	9,83	7 399 702	7,26	2 612 973	35,31
Charges sociales	4 597 248	4,52	3 213 630	3,15	1 383 618	43,05
Amortissements et provisions	1 226 134	1,20	1 546 773	1,52	-320 638	-20,73
Autres charges	477 978	0,47	314 938	0,31	163 040	51,77
Total	95 916 569	94,21	93 747 311	91,97	2 169 258	2,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	361		1 843 916	1,81	-1 843 555	-99,98
Produits financiers	770 710	0,76	210 005	0,21	560 705	267,00
Charges financières	46 703	0,05	23 420	0,02	23 283	99,42
Résultat financier	724 007	0,71	186 585	0,18	537 422	288,03
RESULTAT COURANT	724 368	0,71	2 030 501	1,99	-1 306 133	-64,33
Charges exceptionnelles	5 381	0,01	3 185		2 197	68,97
Résultat exceptionnel	-5 381	-0,01	-3 185		-2 197	68,97
Participation des salariés	42 309	0,04	257 099	0,25	-214 790	-83,54
Impôts sur les bénéfices	119 915	0,12	427 993	0,42	-308 078	-71,98
RESULTAT DE L'EXERCICE	556 763	0,55	1 342 224	1,32	-785 461	-58,52



COMPTES ANNUELS

2023

Annexe légale

Identification de l'entreprise

Désignation de la société : SAS DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 62 113 315 euros.
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 556 763 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2018-01 du 28 avril 2018 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

La société n'a pas eu à prendre d'option concernant :

- la comptabilisation ou non en charges ou le rattachement au coût d'acquisition de l'immobilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais liés à celle-ci.
- l'incorporation ou non des intérêts liés à l'acquisition d'immobilisations.
- la société n'a pas identifié d'immobilisations décomposables dont la valeur unitaire du ou des composants soit significative par rapport à la valeur globale de la structure.

La valeur amortissable d'un actif n'a pas été diminuée de sa valeur résiduelle dès lors que celle-ci n'était pas significative ou mesurable.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de l'immobilisation.

- * Concessions et Brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

Dépréciations

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié à la clôture de l'exercice. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été mis en oeuvre.

Stocks

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués sur la base de leur prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les stocks d'études sur les chantiers obtenus sont comptabilisés en en-cours de production de services.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Trésorerie

Afin d'optimiser les placements financiers au niveau du groupe Demathieu Bard, il existe une convention de gestion centralisée de trésorerie.

Au 31 décembre 2023, l'avance de trésorerie effectuée par la société DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST au groupe s'élève à 18 424 000 euros.

Au 31 décembre 2022, l'avance de trésorerie effectuée par la société DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST au groupe s'élève à 6 254 000 euros.

Cette avance étant immédiatement exigible, elle figure en 2023 dans le poste "Disponibilités" du bilan.

En 2022, l'avance de trésorerie était comptabilisée dans le poste "Autres créances".

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées dès lors qu'il apparaît une augmentation du passif externe précise quant à son objet mais dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

L'évaluation des provisions pour risques est réalisée en fonction de la meilleure estimation de la sortie probable de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation ayant généré l'existence de la provision.

Sociétés en participation

Une partie de nos activités est exercée en coopération avec d'autres partenaires dans le cadre de sociétés en participation. Les résultats et les valeurs actives et passives des SEP dont nous sommes associés sont repris dans les comptes de la société DB Bâtiment Sud-Est pour des montants proportionnels à la participation détenue, tant pour les SEP dont nous assurons la gestion que pour les SEP gérées par d'autres associés.

Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice

Les opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice sont traitées selon la méthode de l'avancement des travaux, conformément à l'avis 99-10 du Conseil National de la Comptabilité relatifs aux contrats à long terme.

L'avancement est estimé au moyen d'un suivi budgétaire fiable, prenant en considération les différents aléas qui peuvent être rencontrés sur les chantiers.

Pertes à terminaison en cas de contrat déficitaire

Dans le cadre des contrats à long terme, une provision est constatée à la clôture de l'exercice dès lors que la survenance d'une perte à terminaison apparaît comme probable en cas de contrat déficitaire. La perte est provisionnée en totalité quel que soit le degré d'avancement des travaux.

Règles et méthodes comptables

Pénalités de retard de marché

Depuis l'exercice 2021, la société DB Bâtiment Sud-Est a adopté la position de la CNCC sur la comptabilisation des pénalités de retard sur les marchés de construction.

Ces pénalités sont inhérentes à l'activité courante de l'entité et ne sont pas liées à un événement majeur et inhabituel. Elles sont donc désormais classées en résultat d'exploitation et non en résultat exceptionnel.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Faits marquants de l'exercice

La société DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST a acquis le fonds de commerce de l'agence d'Aix en Provence appartenant à la société DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION.

Etendue géographique des activités

Les comptes de la société expriment les résultats de notre activité de bâtiment exercée :
- sur le territoire français, et plus particulièrement dans la région de Sud Est.

Liens avec l'environnement

Consciente de ses devoirs environnementaux, la société DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST veille à appliquer scrupuleusement la législation en vigueur pour tout ce qui touche à ce domaine.

Risques climatiques

Le groupe DEMATHIEU BARD a adhéré au Global Compact des Nations Unies en décembre 2017 et a présenté sa première communication sur le progrès (COP) en février 2019. La politique développement durable de DEMATHIEU BARD adoptée en 2023 repose sur quatre piliers :

- Réduire son empreinte écologique, c'est-à-dire empreinte carbone et environnementale.
- Développer la construction durable, à travers la RCH, des achats responsables et l'innovation durable.
- Affirmer ses valeurs RSE à travers sa politique RH, des achats responsables, la prévention et la sécurité, l'éthique et la conformité.
- Contribuer au développement des territoires en animant le dialogue avec les parties prenantes.

La charte environnementale adoptée par le Groupe rappelle que celui-ci est conscient des indispensables évolutions que la lutte contre le changement climatique implique. Dans ses activités, DEMATHIEU BARD et ses filiales s'engagent à mettre en œuvre les outils nécessaires à l'atteinte des plus hauts standards environnementaux en matière de préservation des ressources naturelles, de consommation énergétique et de gestion des déchets. Les objectifs assignés aux bureaux d'étude intégrés ou extérieurs comportent l'obligation d'optimiser la performance énergétique des bâtiments et de limiter l'empreinte environnementale des ouvrages, au-delà même des réquisitions des cahiers des charges établies par les clients.

En 2021, pour mémoire, le Groupe a franchi une étape dans l'optimisation de ses performances énergétiques sur ses chantiers et dans ses agences, grâce au déploiement d'un outil de supervision des consommations d'énergie en France et au Luxembourg. Un suivi mensuel des données de consommation de carburants, d'énergie ainsi que la consommation d'eau pour chaque entité permet de prendre des actions d'optimisation.

En 2023, DEMATHIEU BARD a conservé la médaille d'or pour sa performance RSE. La plateforme de notation ECOVADIS a attribué à notre groupe le score de 74/100. La médaille d'or est attribuée aux entreprises évaluées figurant dans le top 5% d'entre elles, sur 4 critères : les préoccupations environnementales, la politique de Ressources Humaines, de formation et de sécurité, l'éthique ainsi que la mise en place d'une stratégie d'achats responsables.

DEMATHIEU BARD travaille sur les futures exigences réglementaires européennes en se faisant accompagner par des experts externes dans le but de construire un reporting carbone de ses activités et de mettre en place les éléments de la taxonomie verte.

A la clôture 2023, la société n'identifie pas de risques climatiques susceptibles d'impacter significativement la valeur comptable de ses actifs.

Appartenance à un groupe fiscalement intégré

Depuis le 1er janvier 2018, un groupe d'intégration fiscale a été créé avec DBH4 comme société tête de groupe.

La société DBH4, société mère détenant directement ou indirectement 95% au moins du capital des filiales a été instituée société tête de groupe et s'est constituée auprès de l'administration fiscale seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles de l'ensemble du groupe.

Faits caractéristiques

Les charges d'impôts sont supportées par chaque société membre du groupe comme en l'absence d'intégration. En cas de déficit pendant la période d'intégration fiscale, les filiales reçoivent à titre définitif de la société mère une somme égale à l'économie, immédiate et potentielle, procurée à cette dernière sur le montant de sa contribution par la prise en compte de ce déficit.

Conflit entre la Russie et l'Ukraine

Les conséquences financières directes du conflit entre la Russie et l'Ukraine sont limitées pour le groupe DEMATHIEU BARD, son exposition à ces deux pays n'étant pas significative.

Environnement économique

Le contexte macro-économique inflationniste et incertain rend le groupe DEMATHIEU BARD particulièrement attentif sur les impacts que peuvent avoir les augmentations de prix des matières premières, la hausse des coûts de l'énergie, les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement des matériaux mais également sur la hausse des taux d'intérêts.

Evènements postérieurs

Depuis le 31 décembre 2023, date de clôture de l'exercice, aucun événement significatif n'est à signaler.



Etat de l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial		30 000		30 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 349		3 349
Immobilisations incorporelles		33 349		33 350
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	906 191	44 078		950 269
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	184 644	7 394	6 931	185 107
- Installations générales, agencements - Matériel de bureau et informatique, mobilier	753 515	20 780		774 295
Immobilisations corporelles	1 844 351	72 251	6 931	1 909 671
- Participations évaluées par mise en				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	5 870	25 277	79	31 068
Immobilisations financières	5 885	25 277	79	31 083
ACTIF IMMOBILISE	1 850 236	130 878	7 010	1 974 103



Etat des amortissements

Amortissements des immobilisations

Cadre A : Situations et mouvements de l'exercice

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 521		1 521
Immobilisations incorporelles		1 521		1 521
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	107 026	113 157		220 183
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 918	30 588	2 952	126 554
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 987	110 172		225 159
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	320 931	253 917	2 952	571 896
ACTIF IMMOBILISE	320 931	255 438	2 952	573 417

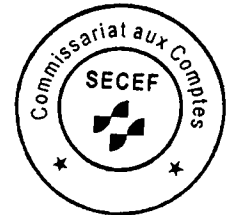
Cadre B : Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dot. diff. de durée	Dot. mod dégressif	Dot. am. fisc. exc.	Rep. diff. de durée	Rep. mod dégressif	Rep. am. fisc. exc.	Mouv. net am. fin ex
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement/dév. (I)							
Autres immo. incorp. (II)							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Install. techniques, matériel et outilla							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique ,							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Frais S/titres participation (IV)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

Etat des amortissements

Cadre C : Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Mt. net début d'ex	Augmentation	Dot ex. aux amort	Mt. net fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				



Etat des provisions et dépréciations

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	1 856 008	528 916	710 702		1 674 222
Garanties données aux clients	579 786	286 753	43 110		823 429
Pertes sur marchés à terme	127 000	46 000	63 000		110 000
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	308 228	92 148	287 446		112 930
Total	2 871 022	953 817	1 104 259		2 720 580
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		953 817	1 104 259		
Financières					
Exceptionnelles					



Etat des provisions et dépréciations

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	2 871 022	953 817	1 104 259	2 720 580
Provisions pour dépréciation	10 648	16 880	6 573	20 954
Total	2 881 670	970 697	1 110 832	2 741 534



Etat échéances créances et dettes

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 068		31 068
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	35 630 709	35 630 709	
Autres	4 942 215	4 942 215	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 417	34 417	
Total	40 638 408	40 607 340	31 068
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Etat échéances créances et dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	300	300		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 379 864	28 379 864		
Dettes fiscales et sociales	11 387 329	11 387 329		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 080	1 080		
Autres dettes (**)	2 955 389	2 955 389		
Produits constatés d'avance	3 599 776	3 599 776		
Total	46 323 738	46 323 738		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				



Produits à recevoir

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT.A ETABLIR	11 225 427
CLIENTS FAE GROUPE	2 225 177
CLIENTS FAE CONSO SEP	401 799
FOURNIS.AVOIRS A RECEVOIR	608 644
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	6 911
AUTRES CREANCES FISCALES SEP	300 532
CRED.DEBIT.DIV.PR A RECEV	12 522
Total	14 781 011



Charges à payer

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	4 489 718
FNP GROUPE	628 468
FNP SOUS TRAITANT	7 237 575
FNP CONSO SEP	131 452
PROV.PARTICIP.SALARIES	42 309
CHARGES A PAYER	395 133
PROVISION 13E MOIS	55 156
PROVISION PRIMES RTT	14 115
ORG.SOC.AUTRES CH.A PAYER	260 066
PROVISION CHARGES 13E MOIS	41 257
PROVISION CHARGES RTT	10 586
ETAT AUTRES CH.A PAYER	161 413
CRED.DEBIT.DIV.CH.A PAYER	130 227
Total	13 597 476



Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance

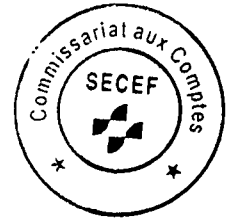
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.D AVANCE	34 417		
Total	34 417		



Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	3 013 206		
PCA GROUPE	586 570		
Total	3 599 776		



Composition du capital social

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 3 000 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	300,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	300,00



Variation des capitaux propres

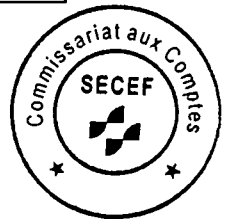
	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	3 000 000,00				3 000 000,00
Réserve légale	100 000,00	67 111,20	67 111,20		167 111,20
Réserves générales	1 397 793,98	255 112,90	255 112,90		1 652 906,88
Résultat de l'exercice	1 342 224,10	-1 342 224,10	556 763,05	1 342 224,10	556 763,05
<i>Dividendes</i>		<i>1 020 000,00</i>			
Total Capitaux Propres	5 840 018,08		878 987,15	1 342 224,10	5 376 781,13



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

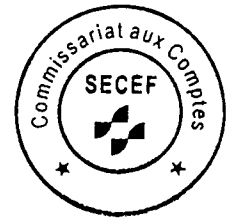
Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	724 368	185 212	539 156
+ Résultat exceptionnel	-5 381	-1 023	-4 358
- Participations des salariés	42 309	64 274	-21 965
Résultat comptable	676 678	119 915	556 763
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Répartition du Chiffre d'Affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits résiduels	9 425,64		9 425,64
Travaux	96 933 007,41		96 933 007,41
Prestations de services	4 130 505,22		4 130 505,22
Produits des activités annexes	743 360,37		743 360,37
TOTAL	101 816 298,64		101 816 298,64



Dettes garanties par des sûretés réelles

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	
Emprunts et dettes divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	

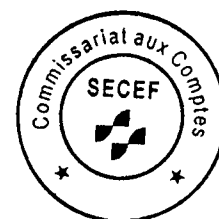
Néant.



Accrois.et allègem.dette future d'impôts

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	201 742
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	201 742
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	50 436
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	



Rémunération des dirigeants

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Somme non mentionnée car elle conduirait à faire état de salaires individualisés.



Effectif moyen

Effectif

Effectif moyen du personnel : 198 personnes.

	Personnel salaré
Cadres	100
Agents de maîtrise et techniciens	37
Employés	
Ouvriers	61
Total	198



Identité de la société mère - consolidante

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
DB H4	SAS	86 970 973 euros	17 rue Venizélos 57950 Montigny-les Metz



Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.22 %
- Taux de croissance des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 66 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2017-2019
- Départ volontaire des salariés
- Rotation forte de l'effectif

La dette actuarielle en matière d'indemnités de fin de carrière pour les salariés peut être déterminée selon la méthode des « unités de crédit projetées » ou « crédits projetés » (conformément à l'IAS19).

La recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, s'applique pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises.

Fin 2021, l'ANC a modifié cette recommandation en introduisant un choix de méthodes pour la répartition des droits à prestation pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

Le groupe DEMATHIEU BARD retient la méthode de l'ANC 2021 pour évaluer ses engagements de retraite.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées au 31 décembre 2023 : 277 052 euros

